

SHERBROOKE, VENDREDI 27 MAI 1988



"En ce qui me regarde, la réaction des premiers ministres (au projet de loi sur le libre-échange) a été assez positive", a déclaré hier aux Communes le ministre fédéral du Commerce extérieur, M. John Crosbie.

Selon les premières réactions des provinces au projet de loi sur le libre-échange

Ottawa semble avoir évité un affrontement

■ OTTAWA (PC) — "En ce qui me regarde, la réaction des premiers ministres a été assez positive", a déclaré hier le ministre fédéral du Commerce extérieur, M. John Crosbie, en parlant du projet de loi sur le libre-échange.

"Ils ne sont pas tous d'accord avec les deux clauses qui nous accordent l'autorité en ce qui regarde les vins et spiritueux et quand nous nous réservons le droit d'intervenir, mais il fallait s'y attendre."

Ottawa semble donc avoir évité - du moins pour le moment - un

affrontement avec les premiers ministres provinciaux craignant une menace pour les droits des provinces.

Le Québec, l'Alberta et la Nouvelle-Écosse ont indiqué cette semaine qu'elles voyaient mal deux clauses du projet de loi fédéral qu'Ottawa pourra invoquer pour les obliger à respecter les articles de l'accord de libre-échange canado-américain.

Jusqu'ici cependant aucun des premiers ministres de ces provinces n'a menacé de retirer son appui au libre-échange ou de le contester devant les tribunaux.

Selon les dirigeants provinciaux, M. Crosbie a adouci les répercussions du pacte sur les droits des provinces en évitant de renverser complètement les lois provinciales venant en conflit avec l'accord de libre-échange.

Même l'Ontario et l'Île-du-Prince-Édouard, les deux seules provinces opposées à l'accord, ont retenu toute réaction violente en prenant connaissance du texte de la législation qui mettra le libre-échange en pratique dès janvier prochain.

Le premier ministre de l'Ontario, M. David Peterson, un libéral, a indiqué qu'il désirait étudier le bill plus attentivement; le procureur général de la province a par ailleurs déclaré qu'il serait difficile de contester le projet de loi très habilement rédigé devant les tribunaux.

Accord défavorable

Le premier ministre libéral de l'Île-du-Prince-Édouard, M. Joe Ghiz, a déclaré hier à Charlottetown qu'au meilleur de sa connaissance, le projet de loi ne semblait pas empiéter sur la juridiction provinciale. Tout en écartant l'idée de recourir aux tribunaux, il a ajouté qu'il surveillerait tout de même le débat sur la question, car il demeure convaincu que l'accord sera désavantageux pour les Canadiens.

A Ottawa, le premier ministre de la Saskatchewan, M. Grant Devine, conservateur et un des

plus fidèles alliés du premier ministre Brian Mulroney concernant le libre-échange, s'est de nouveau prononcé en faveur du projet au cours d'un séminaire tenu sous l'égide du Conseil pour l'unité canadienne.

M. Devine se trouvait à Ottawa pour rencontrer le ministre de l'Agriculture, M. John Wise, et discuter d'une assistance financière aux provinces de l'ouest frappées par la sécheresse.

Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, un des critiques les plus sévères du projet d'accord jusqu'ici, a déclaré que selon lui Ottawa empiétait sur la juridiction provinciale mais qu'il donnait toujours son appui à l'accord.

Opposition privée

Le premier ministre Don Getty, de l'Alberta, et le premier ministre John Buchanan, de Nouvelle-Écosse, deux conservateurs, ont fait savoir qu'ils préféreraient étudier le projet de plus près.

Malgré le peu d'intérêt manifesté pour toute contestation du projet d'accord de libre-échange devant les tribunaux, le député libéral Robert Kaplan a déposé aux Communes un bill privé qui, a-t-il affirmé, permettrait aux provinces le désirant de porter la question à l'attention du plus haut tribunal du pays.

Il est toutefois bien rare qu'un bill privé soit adopté.

Ottawa dépasse les limites

— l'opposition libérale au Manitoba

■ WINNIPEG (PC) — Le gouvernement fédéral dépasse les limites en voulant faire passer une loi sur le libre-échange qui entend établir les prix des alcools qui sont normalement contrôlés par les gouvernements provinciaux, a déclaré le leader de l'opposition au Manitoba.

Le leader libéral Sharon Carstairs a indiqué s'être interrogée sur les propos du ministre du Commerce extérieur, M. John Crosbie, voulant que le Parlement puisse promulguer une loi forçant les provinces à éliminer les prix préférentiels pour les vins et les alcools canadiens.

"Je prends bonne note que le ministre du Commerce extérieur pense pouvoir intimider l'Ontario ou toute autre province pour leur arracher un accord", a fait remarquer Mme Carstairs.

Elle a également dit trouver ironique que le gouvernement Mulroney, qui abandonne certains de ses pouvoirs "aux

mains" de l'accord constitutionnel du lac Meech, essaie maintenant de passer outre des juridictions provinciales pour appliquer la loi sur le libre-échange.

Mme Carstairs a aussi réitéré son avertissement que le gouvernement conservateur minoritaire manitobain du premier ministre Gary Filmon pourrait faire face à une motion de non-confiance s'il continue à soutenir l'accord de libre-échange au cas où les parlementaires décideraient de voter contre.

"J'ai dit 'il se pourrait' et non 'il devrait'", a souligné Mme Carstairs dont les députés libéraux détiennent 20 des 57 sièges du Parlement manitobain.

Le Nouveau Parti démocratique, qui détient 12 sièges, a déclaré qu'il déposerait à la fin de la session parlementaire une motion s'opposant au libre-échange.

Le premier ministre Filmon a fait savoir qu'il prendra position, dans le courant de la semaine prochaine, sur la loi sur le libre-échange déposée mardi dernier au Parlement.

Les libéraux refusent de débattre d'une motion proposée par le PQ

■ QUEBEC (PC) — Les membres du gouvernement Bourassa ont refusé de débattre d'une motion proposée hier par le Parti québécois, exigeant du gouvernement fédéral qu'il retire son projet de loi de mise en

oeuvre du traité de libre-échange.

La motion, présentée par le chef parlementaire de l'opposition Guy Chevrette indiquait également que les articles 6 et 9 du projet de loi fédéral empiètent sur les compétences constitutionnelles du Québec.

Juste avant, à la période des questions, le PQ a demandé au gouvernement de faire davantage pour manifester son opposition à ce projet de loi.

"Nous avons agi, nous avons pris les mesures qui nous apparaissent les plus efficaces et nous avons déjà réclamé le retrait de l'article 9. On peut le réclamer encore. Ce qui est plus important pour nous, c'est de poser les gestes concrets qui protègent la juridiction du Québec. La façon de protéger la juridiction du Québec, c'est de déposer nos lois à l'Assemblée nationale. C'est bien plus efficace que d'adopter une résolution pour retirer un article

de projet de loi", a répondu, de son côté, le premier ministre Bourassa.

L'article 9 du projet de loi fédéral permet à Ottawa de prendre les mesures nécessaires pour forcer l'application du traité en ce qui a trait au commerce des vins et des alcools, un domaine de compétence provinciale.

Tout en acceptant le traité en ce qui a trait aux vins et aux alcools, le gouvernement Bourassa dénonce la façon dont Ottawa va forcer une province - en l'occurrence l'Ontario, particulièrement touchée par cette disposition - à se plier au traité.

Pour l'instant, le Québec n'est pas concerné. Mais M. Bourassa a indiqué hier qu'il n'excluait pas la possibilité de prendre d'autres moyens pour défendre ses compétences.

"S'il y a lieu de poser d'autres gestes dans l'avenir, nous le ferons. Nous allons protéger les intérêts du Québec comme nous l'avons toujours fait", de dire M. Bourassa.

A l'intérieur

Santé p. 3

Vivre en 88 p. 4

De tout et de tous p. 5

Informations

générales

pp. 6 et 8

33 1/3 % de rabais

Nouveau! Stores sur mesure "Brittanie" une belle façon de contrôler le jour

Donner une nouvelle perspective à votre vue! Voyez notre collection exclusive de stores sur mesure "Brittanie". Choix de plus de 25 teintes décoratives dans les stores vénitiens à lame d'aluminium 1 po.; plus de 25 couleurs mode dans les stores verticaux... et des prix qui ne vous font pas jeter votre argent par la fenêtre. A tous les points de vue, ils sont une bonne raison de magasiner chez Eaton.

1. Stores vénitiens sur mesure "Brittanie", exemples des prix et dimensions.

Dim. Larg. x long.	Prix courant Eaton*	ch.
36 x 36 po.	54.00	36.00
48 x 48 po.	80.00	53.34
48 x 60 po.	94.00	62.57
60 x 60 po.	111.00	74.00
60 x 72 po.	127.00	84.67
72 x 84 po.	168.00	112.00

* Après le samedi 18 juin 1988.



2. Stores verticaux sur mesure "Brittanie", exemples des prix et dimensions.

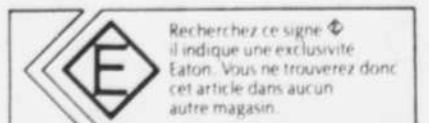
Dim. Larg. x long.	Prix courant Eaton*	ch.
48 x 48 po.	98.00	65.37
48 x 60 po.	109.00	72.67
60 x 72 po.	145.00	96.67
72 x 75 po.	186.00	124.00
84 x 84 po.	215.00	143.34
84 x 96 po.	234.00	156.00

* Après le samedi 18 juin 1988.

Le Service d'achats à domicile Eaton

Téléphonez au Service d'achats à domicile Eaton. Nous vous enverrons un de nos représentants qui vous montrera des échantillons, vous conseillera et établira un devis sur place, sans frais ni obligations de votre part.

Région de Sherbrooke: 563-9555



Eaton, au Carrefour de l'Estrie. Rayon 367. Venez ou téléphonez 563-9555.

Occasions soleil EATON

Venez ou téléphonez: 563-9555



Credit accepte sur la carte Eaton



Les cartes American Express, Visa et MasterCard sont acceptées pour les achats en personne.

EATON

Nous sommes...le grand magasin du Canada

ÉDITORIAL

Refuser l'intrusion fédérale

Le gouvernement du Québec est fortement en faveur de l'accord du libre-échange et pour cette raison simple mais fondamentale l'actuelle bisbille à propos du respect des compétences provinciales devrait pouvoir se régler sans trop d'esclandres.

Rappelons que les Etats-Unis exigent du gouvernement canadien qu'il prenne les mesures adéquates pour que le traité du libre-échange soit appliqué par toutes les provinces. Condition remplie par le projet de loi du ministre Crosbie qui stipule que le gouvernement fédéral se réserve, d'une part, le droit de légiférer sur tous les sujets qui lui semblent nécessaires afin d'assurer le respect du traité (art.6) et, d'autre part, le droit de se substituer à une province qui refuserait d'adopter une réglementation conforme au traité en ce qui concerne le commerce des vins et spiritueux (art.9). Ce dernier article vise spécifiquement l'Ontario qui, comme on le sait, s'oppose catégoriquement à la libéralisation commerciale dans ce secteur.

Ottawa a le pouvoir incontestable de signer des ententes internationales. Le hic, c'est qu'avec ces deux articles touchant l'application du traité, le gouvernement fédéral élargit son pouvoir d'intervention dans des domaines qui sont clairement de juridiction provinciale; ce qui pourrait avoir sûrement des conséquences considérables dans l'avenir, surtout entre les mains d'un gouvernement centralisateur. Cela, le Québec ne peut l'accepter et le premier ministre Bourassa l'a dit sans détour.

Farouche opposant au libre-échange, le premier ministre Peterson de l'Ontario fera certainement tout en son pouvoir pour mettre des bâtons dans les roues du gouvernement fédéral et ce, même si sa province a tout à gagner à long terme avec la libéralisation commerciale; il a même évoqué le recours aux tribunaux. Le premier ministre du Québec, lui, demeure un ardent défenseur du libre-échange et il tentera donc, au contraire, de régler le problème sans compromettre l'accord.

Et la solution pourrait être relativement simple. M. Bourassa a indiqué que l'Assemblée nationale votera elle-même les projets de loi mettant en oeuvre les éléments du traité qui relèvent de la compétence du Québec. Ainsi, le gouvernement québécois exprimerait en fait une fin de non-recevoir à Ottawa tout en se conformant au traité commercial. Espérons qu'Ottawa et Québec trouveront un terrain d'entente sur cette base.

Cela dit, il est regrettable qu'Ottawa ait misé sur la force de la loi plutôt que sur la concertation. Étonnant et contradictoire de la part d'un gouvernement qui a fait de la coopération fédérale-provinciale son leitmotiv.

Le premier ministre du Québec est dans une position inconfortable. Mais il doit d'abord veiller sur les pouvoirs du Québec. Les deux articles en question pourraient, un jour, venir chambarder la répartition des compétences au profit d'Ottawa. C'est inacceptable.

Roch Bilodeau



TRIBUNE LIBRE

Une façade écologique

Je ne suis aucunement étonné des révélations faites par M. Luc Blouin au sujet de la récupération du verre à Sherbrooke. (La Tribune, 23 mai 88).

En effet, il est facile de comprendre qu'il n'y a pas de véritable volonté politique en ce qui concerne un tel recyclage. Nos élus (tant fédéraux, provinciaux et municipaux) élaborent de soi-disant programmes écologiques de récupération qui sont en réalité des façades qui permettent de réduire l'indignation populaire face au gaspillage sans limite des ressources résultant de notre société de consommation. L'objectif réel de telles initiatives est beaucoup plus de calmer l'opinion publique que de diminuer le gaspillage.

La récupération du verre à Sherbrooke semble nous offrir un bon exemple de cette technique de diversion de l'opinion populaire. Un pouvoir public solli-

cite la collaboration des citoyens pour un pseudo-programme de récupération-recyclage du verre. Plusieurs personnes y participent avec un sincère enthousiasme. Une fois le verre récupéré, on l'envoie au dépôt avec les autres déchets domestiques.

Un tel programme bidon a comme effet de laisser croire aux citoyens qu'ils font un geste concret et positif pour diminuer le gaspillage des ressources. Au surplus, ces citoyens font un effort de récupération dans le cadre d'un programme administré par un pouvoir public, programme dont ils ne doutent aucunement de l'efficacité. Pendant que les gens croient que les autorités font vraiment quelque chose, cela fait taire les voix indignées et permet de calmer l'opinion publique sur la gravité des problèmes écologiques en général. Il est toujours plus facile de cacher les problèmes que de les régler.

Il faut comprendre que les autorités ont tout intérêt à maintenir de tels programmes, qu'ils soient véritables ou non. En effet, tant que la majorité des citoyens croient que ceux qui les gouvernent agissent, ils ne verront pas la nécessité d'une prise en charge de ces problèmes par des groupes populaires qui ont souvent une conscience écologique plus authentique que la plupart des élus. Il faut voir que dans la société centralisatrice dans laquelle nous vivons, les autorités ont horreur de tels groupes car ils ne peuvent les contrôler efficacement. On devine également, que dans le cas du verre, sa récupération ne doit pas bien servir certains intérêts plus près du pouvoir que du peuple.

Marc Giroux
étudiant en droit
Université de Sherbrooke

Une allocation pour la mère au foyer

Après avoir parlé avec plusieurs femmes qui sont sur le marché du travail, j'ai cru comprendre que plusieurs d'entre elles sont quelque peu révoltées. De la façon que cela m'a été présenté, j'en ai retenu que si la femme ne veut plus rester à la maison, c'est souvent à cause du mari.

Elles se sont rendues compte que pour être appréciées, elles devaient travailler ailleurs et les remerciements viennent bien sûr de l'entourage du milieu de travail. Car les maris ne pensent plus aujourd'hui à apprécier et remercier leurs femmes pour ce qu'elles font à la maison; par contre ils sont très préoccupés à remercier les femmes qui travaillent pour eux ou avec eux.

Même si le gouvernement libéral formait des garderies en milieu de travail, cela n'améliorerait rien, puisque le besoin de l'enfant c'est d'avoir sa mère près de lui à la maison. Car quoi de plus triste que de voir pleurer un enfant lorsqu'il voit sa mère partir travailler? Souvent il

n'aura plus le goût de rien et se renfermera sur lui-même. Pourquoi les affliger d'une telle situation quand on sait que la mère pourrait rester à la maison avec lui? L'argent, au lieu d'aller dans les garderies, irait aux mères au foyer.

Si vous voulez vous prendre en main pour prendre soin de vos enfants, il y a une façon dans les régions de Mégantic-Compton-Stanstead, il y a des cartes que vous pouvez signer pour faire pression afin que soit accordée une allocation à la mère au foyer. (...)

Il s'agit d'une allocation à la mère au foyer, au montant de 12,000 \$ par année. Je crois que la femme aurait droit à cette allocation et que si cette promesse n'est pas en oeuvre avant les prochaines élections, plusieurs personnes pourraient vouloir changer de chef.

Finalement, si une mère reste au foyer pour prendre soin de ses enfants, par le fait même le con-

texte familial en sera sûrement de beaucoup amélioré. (...)

Après discussions avec des personnes du 3e âge, je me suis rendu compte qu'elles ont peur, qu'en faisant accepter une allocation aux mères au foyer, de se faire prendre de l'argent sur leurs revenus.

J'aimerais expliquer qu'aujourd'hui, il est beaucoup plus onéreux pour une femme d'élever son enfant qu'autrefois. Hier les gens vivaient des produits de leur terre, ils avaient leur ferme et leur maison, tandis qu'aujourd'hui cela n'existe plus, tout doit être acheté et tout coûte cher.

Ne vous inquiétez surtout pas, car l'allocation aux mères au foyer peut provenir de l'argent des garderies, ou peut-être aussi d'argent dépensé inutilement, et aussi peut-être de l'aide sociale, car si les femmes restaient au foyer, cela donnerait de l'emploi aux jeunes qui traînent dans nos rues. (...)

Edgar Pépin
Coaticook

Maux d'esprit

travailler deux heures par jour, nous en travaillons seulement une.

Les postiers

Les habitants de l'Île-du-Prince Édouard ont voté en faveur d'un pont les reliant au reste du Canada. Mais est-ce que le reste du Canada est intéressé?

Un rigolo

Si le seul effet positif du libre-échange était de faire disparaître les vins ontariens, ça suffirait pour que je sois en faveur.

Un connaisseur qui n'aime pas qu'on la prenne pour une 'cave' à vins

Je bois pour oublier mon problème.

Un amnésique alcoolique

Le code postal facilite grandement notre tâche; au lieu de

Plume Lencrier

BAVASSERIES

Correspondance:

— 0 —

L'agriculture, ça va de pis en pis...

Un producteur laitier

— 0 —

Si Lise Payette gagne sa cause, nous irons nous aussi devant les tribunaux car le personnage de Jean-Paul Belleau est lui-même une imitation des membres de notre association.

Les machos de bureaux de Drummondville

— 0 —



POINT DE VUE

Provinces et libre-échange: le réveil risque d'être brutal

Le premier ministre de l'Ontario, M. David Peterson, a bien raison de craindre une intrusion du gouvernement fédéral dans les domaines de compétence provinciale avec l'application du traité canado-américain de libre-échange. Son inquiétude dépasse largement les barrières protectionnistes du secteur ontarien des vins.

Déjà dans le texte final de l'entente, pas moins de 44 articles touchent aux pouvoirs des provinces et à leurs domaines de juridiction. De plus, dès le premier chapitre de ce texte, les gouvernements canadien et américain s'engagent officiellement à faire respecter les termes de l'entente par les provinces canadiennes et les états américains.

Il est tout de même étonnant de constater que ce n'est qu'à quelques jours du dépôt du projet de loi à la Chambre des communes que nos politiciens provinciaux se réveillent et entament en chœur le credo de la vierge offensée. Il n'est pas question de "rogner sur les compétences provinciales" pour employer les termes mêmes du ministre du Commerce extérieur du Québec M. Pierre McDonald.



M. Jacques Proulx, président de l'UPA

une seule question aux membres de l'Assemblée nationale du Québec: avez-vous lu l'entente?

Si c'est le cas, vous avez non seulement constaté que les compétences provinciales sont "rognées" noir sur blanc mais vous avez également compris que la centralisation des pouvoirs aux mains du fédéral est la première des nécessités pour assurer le succès pratique de la zone de libre-échange.

Jouer à l'autruche

On peut toujours continuer à jouer à l'autruche mais même le puissant comité sénatorial des finances américain nous ramenait récemment à cette dure réalité en pressant le pas à Ottawa dans ce dossier quitte à passer par dessus les provinces. Washington ne veut qu'un seul intervenant, qu'une seule instance décisionnelle canadienne. Ottawa semble prêt à procéder.

Ceux et celles qui mettent en doute la capacité du gouvernement canadien de passer outre aux droits constitutionnels conférés aux provinces ou qui s'interrogent sur la popularité d'une telle mesure si elle était possible,

particulièrement en période électorale, nous répondons ceci:

D'un point de vue constitutionnel, le gouvernement fédéral a une juridiction exclusive sur le commerce international. Il dispose d'un plein pouvoir pour négocier des ententes commerciales et en appliquer les dispositions. Une loi globale de mise en application du traité de libre-échange, chapeauté par cette compétence exclusive risque fort d'être interprétée par la Cour suprême du Canada en faveur du fédéral même si dans son application, des champs de compétence provinciaux sont empiétés par lui.

Le cas de l'agriculture

Dans le secteur particulier de l'agriculture, nous faisons face à un désavantage constitutionnel supplémentaire. L'agriculture est une juridiction partagée entre le fédéral et les provinces. Mais en cas d'incompatibilité entre les politiques des deux paliers de gouvernement dans le cadre de l'application de l'entente de libre-échange, le fédéral a préséance.

On peut facilement compren-

dre en vertu du débat actuel sur l'iniquité des interventions fédérales au Québec, quelles pourraient être les implications d'une telle situation pour l'agriculture du Québec!!!

Quant à l'impopularité d'un coup de force fédéral de cette nature à l'encontre des provinces, nous admettons que les conservateurs risquent beaucoup. Mais en même temps, quelques faits ou hypothèses méritent réflexion.

Chèque en blanc

Il reste aux conservateurs deux dossiers majeurs à concrétiser avant les prochaines élections, l'Accord du Lac Meech et l'entente de libre-échange. Le premier étant pratiquement sur les tablettes, ils ne peuvent se permettre un second échec de cette ampleur. La crainte d'écorcher les provinces pourrait ne pas avoir le poids qu'on lui prête.

A fortiori, la majorité des provinces ont déjà offert un appui presque inconditionnel au libre-échange et parmi celles-ci, le Québec.

Le gouvernement du Québec a

non seulement appuyé l'initiative fédérale mais s'est fait l'apôtre de l'aspect essentiel d'un tel traité. On peut être certain que le fédéral jouera la carte des "légers sacrifices" à consentir par les provinces pour ne pas "saboter les immenses avantages" qu'on prétend pouvoir retirer du libre-échange.

Par ailleurs, seconde hypothèse, il ne faut pas s'attendre à ce que le projet de loi qui sera déposé à la Chambre des communes nomme explicitement chacun des pouvoirs que prôneront à l'avenir les provinces. L'important pour le gouvernement canadien est de faire adopter un projet de loi global précisant l'étendue et les obligations du traité y compris leur observance pour les provinces. Autrement dit, le fédéral n'a besoin que du chèque en blanc, les "détails" s'y ajouteront au fur et à mesure de l'instauration de la zone de libre-échange.

Avec le temps, les provinces pourraient s'apercevoir qu'elles ont sérieusement perdu des plumes. Le réveil risque d'être brutal!

Jacques Proulx,
président de l'Union des producteurs agricoles

la tribune 1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8 Téléphones: Petites annonces: 564-0999 Publicité: 564-5450 Rédaction: 564-5454 Abonnements: 564-5466		ADMINISTRATION YVON DUBÉ Président et Éditeur JEAN-GUY FARAH Adjoint au président (adm.) et Secrétaire-trésorier LIONEL DALPÉ Adjoint au président (prod.) et Éditeur-adjoint	RÉDACTION JEAN VIGNEAULT Rédacteur en chef JEAN ROY Directeur de l'information PIERRE-YVON BÉGIN Chef des nouvelles ROCH BILODEAU Chef éditorialiste-adjoint JEAN-PASCAL BEAUPRE Chef de bureau DENIS MESSIER Directeur des pages sportives	PUBLICITÉ FRANCOIS VAILLANCOURT Directeur de la publicité ALAIN TÊTREULT Adjoint au directeur PAUL ALLARD Chef de bureau	PRODUCTION J. JACQUES DELORME Chef des opérations GÉRARD PÉPIN Adjoint GASTON GRENIER Adjoint CHARLES-ÉMILE CHARRON Chef presseur EXPÉDITION MICHEL DOYON Gérant	COMPTABILITÉ ANDRÉ CORRIVEAU Chef comptable JULIENNE POULIN Gérante du crédit BÂTISSE ANDRÉ JACQUES Responsable	TIRAGE GASTON GAGNÉ Directeur au tirage ANDRÉ CUSTEAU Adjoint au directeur Gérants de district: JACQUES FAUCHER MICHÈLE FOURNIER JULIE LACHANCE MICHEL LAVOIE SERGE NADEAU CLAUDE OUELLET JEAN-MARC PÉPIN GASTON PINARD JEAN-LUC PINEAULT JEAN-CHARLES POULIN
--	--	--	--	---	--	---	---

SANTÉ



Hélène Pigeon, coordonnatrice, fait évaluer sa tension artérielle, par l'infirmière Jeanne Roy. L'infirmier Gaëtan Latendresse vérifie celle de Louis Giguère, agent de relations publiques, au service de la Fondation du Québec des maladies du cœur.

Tournée sherbrookoise de la clinique mobile de prise de tension artérielle

par Nathalie ROY
SHERBROOKE — Afin de dépister les personnes atteintes d'hypertension dans leur milieu de travail, la Fondation du Québec des maladies du cœur organise une tournée sherbrookoise de la clinique de prise de tension artérielle.

Sous le thème "Connaissez-vous votre tension artérielle par cœur?", cette tournée sherbrookoise a été lancée hier pour se poursuivre jusqu'à la mi-juin. Cette activité d'éducation s'inscrit dans le cadre d'une tournée provinciale, qui se déroule à travers quatre villes du Québec.

Par cette tournée, qui est à sa deuxième édition, les membres de la fondation désirent que les Sherbrookoises connaissent leur propre tension artérielle, son influence sur la santé et qu'elles sachent comment la contrôler.

La clinique mobile de la fondation s'arrêtera dans une vingtaine d'entreprises et institutions de la région, dont l'Université de Sherbrooke et le palais de justice de Sherbrooke. Les infirmiers rencontreront près de 6,000 travailleurs.

Lors de ces rencontres avec les travailleurs, les infirmiers identifieront les hypertendus et, au besoin, il les référeront à un médecin. Un suivi de la santé de ces travailleurs sera effectué par les membres de la direction de l'entreprise.

Un travailleur sur cinq

"Un travailleur sur cinq a une tension artérielle élevée. Pendant ces dépistages, on trouve beaucoup de personnes hypertendues et la majorité d'entre elles ne le savent pas, car l'hypertension est une maladie qui ne présente pas de symptômes", explique le président de cet événement, le Dr Marcel M. Boucher.

"L'hypertension, une maladie du cœur et des vaisseaux sanguins, est plus fréquente chez les hommes que chez les femmes. On estime à 30 pour cent, le nombre d'hommes adultes qui souffrent d'hypertension et à 20 pour cent, le nombre de femmes adultes hypertendues", exprime le président.

Le médecin indique également que les médicaments utilisés il y a quelques années, pour soigner l'hypertension, ont été grandement améliorés. "Il y a trois ou quatre années, les malades absorbaient environ 8 comprimés par jour et ceux-ci donnaient des maux de tête. Maintenant, avec un ou deux comprimés par jour, les hypertendus peuvent contrôler leur tension artérielle, sans ressentir aucun malaise."

Marcel M. Boucher identifie quatre facteurs prédisposants à l'hypertension. L'absorption exagérée d'aliments salés, le surplus de poids, le manque d'activité physique et la consommation d'alcool en trop grande quantité.

2,5 millions de personnes victimes chaque année du tabac dans le monde

GENÈVE (AFP) — Environ 2,5 millions de personnes sont victimes chaque année de la consommation de tabac, selon des estimations publiées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), dont l'assemblée générale annuelle s'est déroulée à Genève.

C'est le cancer, la bronchite chronique et les maladies pulmonaires et cardiaques qui sont à l'origine de la majorité des décès. Les statistiques de l'année 1985 indiquent que sur 122 pays, les plus grands fumeurs vivent à Chypre, à Cuba, en Grèce, en Pologne et aux États-Unis, poursuit le rapport de l'organisation.

L'OMS note en outre que la consommation de cigarettes se réduit dans les pays industrialisés. Selon l'ancien directeur général de l'organisation, M. Halfdan Mahler, c'est en raison de cette tendance que l'industrie du tabac cherche à exploiter de nouveaux marchés dans les pays en voie de développement. La consommation de tabac par habitant a déjà augmenté, entre 1971 et 1981, de 28 pour cent en Amérique latine, de 30 pour cent en Asie et de 77 pour cent en Afrique, a-t-il ajouté.

Selon le médecin, le stress est responsable de l'hypertension, dans une proportion de 20 pour cent. Le facteur héréditaire et le fonctionnement des glandes jouent également un rôle important. "Cependant, il n'existe pas une cause particulière à l'hypertension", conclut le président. Pour prévenir l'hypertension,

le médecin recommande aux personnes sujettes à cette maladie de changer certaines habitudes de vie.

Pour officialiser le lancement de cette tournée, le maire de Sherbrooke, Jean-Paul Pelletier, s'est présenté à la clinique, afin d'y faire vérifier sa tension artérielle.

Dystrophie musculaire Duchenne: un traitement permet de prolonger d'environ 3 ans la vie normale des enfants atteints

par Johanne LENNEVILLE
MONTREAL (PC) — Un traitement mis au point par un médecin français et son équipe permet de prolonger d'environ trois ans la vie normale des enfants atteints de la dystrophie musculaire Duchenne.

Le Dr Yves Rideau, qui dirige depuis 1968 l'équipe du Service de réadaptation médicale du Centre hospitalier universitaire de la Milétrie à Poitiers, était de passage à Montréal pour faire part de ses découvertes.

Il a expliqué que la thérapie devait commencer très tôt chez l'enfant, soit entre l'âge de quatre et six ans, si on voulait que les résultats soient significatifs.

La maladie de Duchenne est un type de dystrophie musculaire qui frappe les garçons âgés de deux à six ans. L'affection, qui passe souvent inaperçue durant des mois et des années, se manifeste par un affaiblissement de la force musculaire qui amène une paralysie et une insuffisance respiratoire. Elle est transmise de façon héréditaire, par la mère.

Sans traitement, l'enfant âgé de sept à huit ans a beaucoup de difficultés à se lever lorsqu'il est au sol. Et à 10 ans, il ne peut tout simplement plus marcher. Les jeunes qui en sont atteints meurent en moyenne vers 19 ans. Très peu d'entre eux parviennent à l'âge de 25 ans.

Avec le traitement du Dr Rideau, on note une légère amélioration de la condition des jeunes patients. Ceux-ci pourront encore se lever debout sans trop de problèmes à l'âge de sept ans et continuer à marcher lorsqu'ils auront atteint 10 ans. Mais encore faut-il que le traitement soit administré très tôt, souligne le Dr Rideau. Car dès six ans et demi, il est déjà trop tard.

La thérapeutique du Dr Rideau comporte deux étapes, qui correspondent aux deux phases de la maladie: affection des muscles locomoteurs et insuffisance respiratoire.

La première étape consiste en une intervention chirurgicale simple, qui vise à supprimer le déséquilibre des masses musculaires sur les muscles agissant au niveau de la hanche, du genou et du pied. L'opération doit être effectuée avant l'âge de six ans, soit dès le début de l'apparition de la maladie. Elle aide le patient à marcher plus facilement.

Par la suite, soit vers l'âge de 13 à 14 ans, on aide le jeune à respirer à l'aide d'un appareil com-

posé d'un embout nasal relié à un respirateur, uniquement durant la nuit. Ce type d'équipement peut facilement être utilisé à la maison. Cette assistance respiratoire permet d'améliorer la ventilation durant le sommeil, de reposer les muscles respiratoires et de maintenir l'élasticité des tissus pulmonaires.

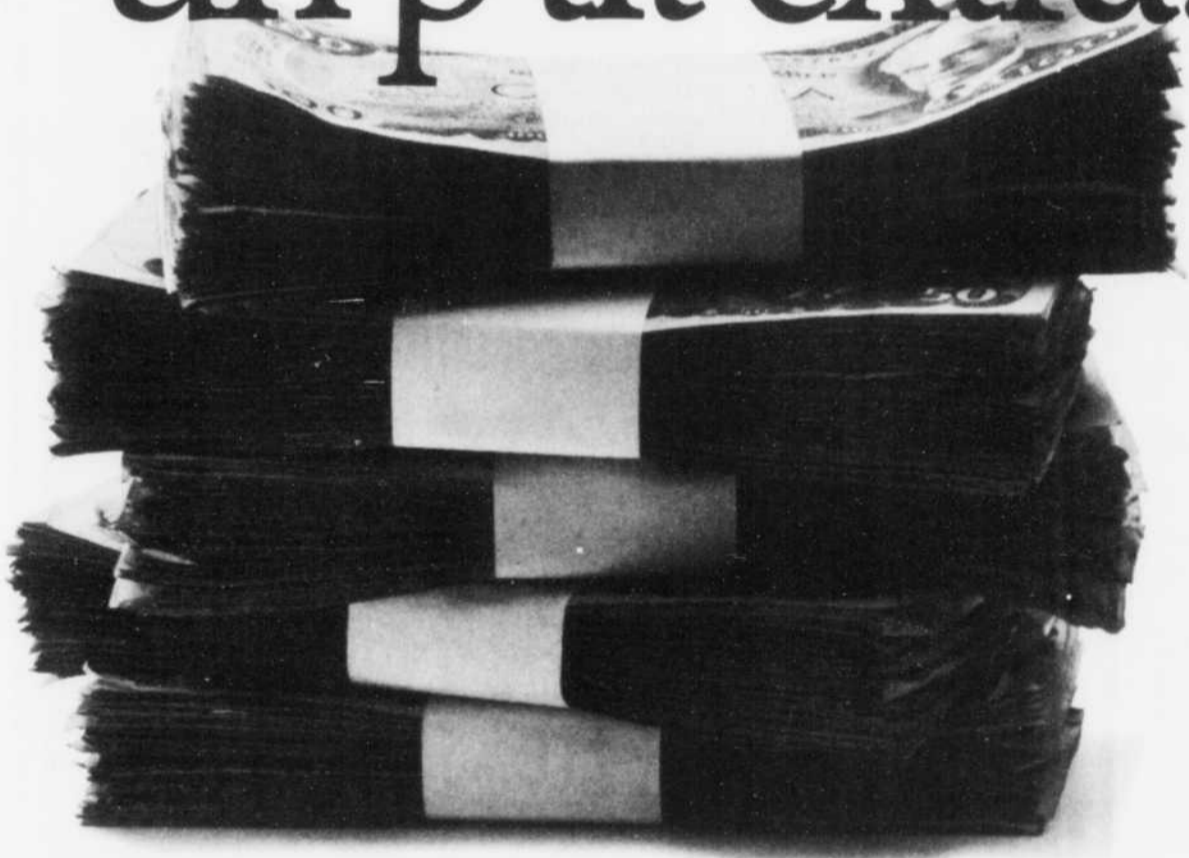
Au stade actuel des recherches, on sait que les jeunes patients peuvent prolonger leur période de vie normale d'environ trois ans. Il est cependant encore difficile de dire s'il est possible d'étendre cette période davantage, a laissé entendre le Dr Rideau. Celui-ci a en effet commencé ses expériences il y a seulement six ans.

Mais même si trois ans ça peut paraître court quand on parle d'une maladie où la mort est certaine, c'est beaucoup, affirme le Dr Rideau.

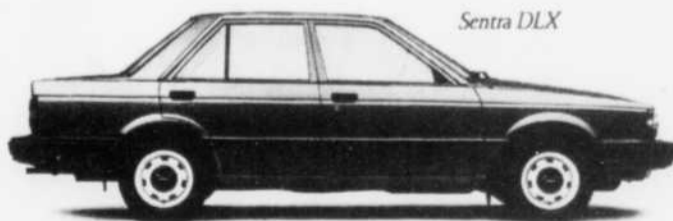
Jusqu'à maintenant, il n'existait aucun traitement connu pour stopper la progression de la maladie. Mais on est encore loin d'une guérison complète.

Le Dr Hubert Labelle, attaché aux hôpitaux montréalais Ste-Justine et Marie-Enfant, considère néanmoins comme "prometteuse" la nouvelle technique mise au point par le Dr Rideau, et n'écarte pas la possibilité de s'en servir pour soulager des jeunes Québécois qui souffrent de la maladie.

Jusqu'au 31 mai, Nissan vous offre un p'tit extra.



C'est bien connu, on peut à n'importe quel moment sortir de chez un concessionnaire Nissan au volant d'une voiture ou d'un camion de qualité supérieure.



1000 \$ de remboursement

Ce que vous ne savez peut-être pas, c'est qu'en ce moment, pour la première et possiblement la dernière fois, Nissan vous offre en plus un remboursement de 1000 \$ en argent comptant.

Vous pouvez l'utiliser comme partie de votre paiement initial. Ou tout simplement le mettre dans vos poches. À vous d'en disposer comme bon vous semble.

La Nissan Sentra est la voiture la plus fiable dans sa catégorie. Voilà ce que révèle une étude de spécialistes en automobiles, J.D. Power and Associates.*

Et en ce moment, à l'achat d'une Sentra Deluxe, vous recevez un remboursement de 1000 \$ de Nissan.

Comme quoi même si la fiabilité, ça ne se donne pas, on peut quand même l'obtenir à prix très abordable.

Dès le départ, la Stanza possède plus de qualités que la plupart des autres voitures de format familial sur le marché. La Stanza GXE est d'abord équipée de toutes les servocommandes imaginables. En plus, elle est dotée d'un système de son stéréo à cassettes avec 4 haut-parleurs, d'un régulateur de vitesse, sans parler du confort intérieur et de son prix — non moins confortable.

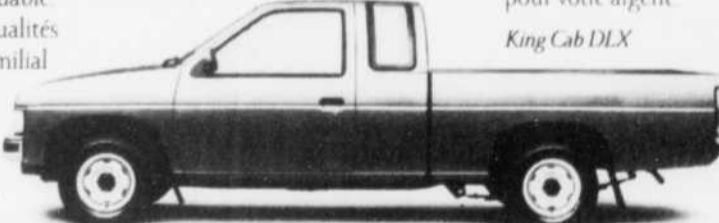
Et vous avez maintenant une raison de plus d'opter pour un des trois modèles Stanza. Nissan vous offre un remboursement de 1000 \$ à l'achat de toute nouvelle Stanza.



1000 \$ de remboursement

Le pickup Nissan est le camion importé le moins cher au Canada.* Voilà en soi une excellente raison d'en acheter un. Mais c'est aussi un costaud.

Ce qui signifie que vous en obtenez encore plus pour votre argent.



1000 \$ de remboursement

Et pour un temps limité, vous recevez aussi un remboursement de 1000 \$ de Nissan, à l'achat de tout nouveau camion costaud Deluxe ou Standard.

Donc, en plus de jour d'une vaste boîte arrière à double paroi lisse, combinée à une cabine avant tout aussi spacieuse, vous engraissez votre porte-monnaie de beaux gros dollars.

Nous vous suggérons de visiter votre concessionnaire Nissan très bientôt pour jeter un coup d'œil sur les Sentra, les Stanza et nos camions costauds. En ne perdant pas de temps, vous obtiendrez encore plus que vous n'auriez jamais espéré.



À la mesure de vos exigences.*

Profitez du remboursement Nissan.

*Sondage J.D. Power and Associates 1987 sur la qualité des voitures neuves.

Les pro Nissan de l'est



BOULEVARD NISSAN AUTO LTÉE
825, boul. St. Joseph
DRUMMONDVILLE, Québec
(819) 477-2323

AUTOMOBILES CHARTIER & BOULANGER, INC.
1429 ouest, rue Notre-Dame
VICTORVILLE, Québec
(819) 758-0524

LES AUTOMOBILES CARRIER, INC.
2835 ouest, rue King
SHERBROOKE, Québec
(819) 569-9211

LES GALERIES NISSAN DE STE-HYACINTHE, INC.
2695 boul. Casavant
STE-HYACINTHE, Québec
(514) 464-1273

GRANBY NISSAN, INC.
433, rue Principale
GRANBY, Québec
(514) 378-9088

RICHARD NISSAN, INC.
1108 chemin Knowlton
WEST-BROME, Québec
(514) 263-4457

AUTOMOBILES MAGOG ORFORD, INC.
427, boul. Bourque
OMERVILLE, Québec
(819) 843-8145

Pour financer le dressage d'un chien-guide

La Fondation Mira demande 15,000 \$ au public estrien

par Lise OUELLETTE
SHERBROOKE — Sous le slogan "Un p'tit deux pour deux bons yeux", la Fondation Mira a amorcé sa campagne annuelle de financement auprès du grand public, dans les milieux francophones de tout le Canada, y compris, cette année, la région estrienne.

Le relationniste de la Fondation, Jean Royer, était de passage à Sherbrooke pour mousser cette campagne qui s'étendra jusqu'au 4 juin et pour présenter les responsables, Mmes Monique Beaugard et Pauline Blanchard qui, à partir de Granby, tenteront de mettre sur pied un comité de financement régional.

Dressage de chiens

Mais qu'est-ce au

juste que la Fondation Mira? Il s'agit du premier centre de dressage de chiens-guides au Canada et le seul à fonctionner en français. Depuis sa fondation par Eric St-Pierre, un entraîneur professionnel de chiens, en 1981, l'organisme a donné 90 animaux à autant de personnes aveugles, dont un Sherbrookeois, Denis Barrette.

En demandant à la population estrienne de contribuer pour une somme de 15,000 \$, la Fondation pour-

ra financer le dressage et le pairage d'un chien-guide avec un autre bénéficiaire de la région, Christian Charland de Windsor.

Dans l'ensemble du Québec, les dirigeants de l'organisme qui ont confié la présidence d'honneur de la campagne à l'animateur bien connu Gaston L'Heureux, visent un objectif de 600,000 \$. Déjà, grâce à des contributions de diverses corporations privées et d'organismes de bienfaisance ainsi que des legs testamentaires, la Fondation a dans ses coffres quelque 400,000 \$.

Très cher

"C'est que le dressage d'un chien-guide coûte très cher... environ 10,000 \$. Et comme un chien sur dix seulement répond bien au dressage, il faut en entraîner dix pour chaque don fait à un handicapé visuel," relate M. Royer, lui-même non-voyant qui profite des services du chien-guide Catherine.

Seulement pour répondre à la quarantaine de demandes en attente, la Fondation a besoin de 300,000 \$. De surcroît, le centre de dressage doit procéder à des investissements immobiliers de 1 million \$, au cours des prochaines années, afin d'améliorer ses installations. Il doit aussi prévoir le remplacement des chiens en service à tous les six ans.

Par ailleurs, il n'a rien à dépenser pour l'alimentation des

chiens puisque la compagnie Nutribec y pourvoit, tout comme elle le fait pour les aveugles possédant un chien-guide et les familles d'accueil bénévoles qui hébergent les chiots durant les semaines de socialisation précédant le dressage proprement dit. M. Royer précise qu'il y a de ces familles en Estrie.

Éventuellement, la Fondation Mira qui, soulignons-le, travaille déjà en collaboration avec le Cen-

tre de réadaptation de l'Estrie où divers programmes sont offerts aux handicapés visuels, sera davantage visible à Sherbrooke pour faire la promotion et la sensibilisation à ce qu'implique un chien-guide.

Par exemple, saviez-vous qu'il ne faut jamais caresser un de ces chiens, lui donner de la nourriture ou attirer son attention parce que cet animal, lorsqu'il porte un harnais, est au

travail et a besoin de toute sa concentration?

Pas accessible à tous

Il peut, à prime abord paraître surprenant que la demande de chiens-guides ne soit pas plus élevée alors que l'Office des personnes handicapées du Québec évalue à 50,000 le nombre de personnes déficientes visuelles dont 7,500 environ sont considérées com-

me étant complètement aveugles et par conséquent admissibles, en principe, à l'acquisition de ces bêtes.

A ceci, M. Royer rétorque que posséder un chien-guide, l'entraîner, lui faire faire de l'exercice et le faire obéir ne sont pas à la portée de tous. La maîtrise de soi, la condition physique, le degré de déficience visuelle, l'âge ou les conditions de logement sont des critères qui

restreignent l'accès à ces animaux qui présentent leurs yeux aux humains.

Quant à la campagne de financement grand public, elle prend la forme de ventes de macarons, épinglettes et livres d'histoire destinés aux enfants. Les points de vente, dans la région, se retrou-

vent aux Caisses populaires St-Esprit, Brébeuf, Ste-Famille et Rock Forest, aux hôpitaux St-Vincent-de-Paul, Hôtel-Dieu et Centre hospitalier universitaire ainsi que dans les centres commerciaux des Grandes-Forches, Place Belvédère et Galeries de Rock Forest.



Monique Beaugard

(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)



Jean Royer, en compagnie de son chien-guide.



Pauline Blanchard

(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

crseievualnovta

Congrès québécois des Clubs des Élans à Sherbrooke demain

SHERBROOKE — Le congrès provincial des Clubs des Élans, qui réunira environ 55 membres, se déroulera à Sherbrooke, demain.

Des membres des sept loges québécois des Élans assisteront à cet événement, pendant lequel ils recevront le président des Clubs des Élans du Canada.

Pendant toute la journée de samedi, les congressistes aborderont différents problèmes auxquels sont confrontés ces organismes. Ceux-ci ont pour objectif d'améliorer la qualité de vie des personnes sourdes. Les discussions porteront, entre autres, sur

la coordination entre les loges et le recrutement.

Après l'assemblée, les membres participeront à une soirée dansante, pendant laquelle ils remettront des cadres-souvenirs au président canadien et au président provincial. Ils offriront également deux prix, soit des tables de travail adaptées, à deux jeunes personnes handicapées.

Au Québec, les Clubs des Élans comptent 2000 membres. A Sherbrooke, le Club des Élans regroupe 377 membres. Le président de l'organisme régional, Armand Chauvin, indique qu'il désire élever le nombre de membres à 500, d'ici à la fin de l'année 1988.

En bref

Journée "R"

L'organisme Écoressource de l'Estrie organise une journée

"R", qui se déroulera le samedi 4 juin prochain, pendant la-

Dépliant pour les gens qui déménagent

Communication-Québec vient de publier un petit aide-mémoire, à l'intention des personnes qui déménageront bientôt. Ce guide, disponible présentement au bureau de Communication-Québec, à Sherbrooke, explique la démarche à suivre pour aviser les prin-

cipaux services gouvernementaux, provinciaux et fédéraux, d'un changement d'adresse. Il contient aussi une liste de rappel d'organismes privés avec lesquels les gens font habituellement affaire, telles les compagnies d'assurance, de crédit, d'huile ou de gaz.

Rassemblement des Poitras

L'association des familles Poitras organise un rassemblement des familles Poitras, qui se déroulera en Mauricie, les 9 et 10 juillet prochains. Plusieurs activités sont prévues, pendant ces deux journées. Le samedi 9 juillet, les participants se réuniront au Pavillon Mgr Saint-Arnaud, situé au 2850 boulevard Royal, à Trois-Rivières, pour

festoyer. En soirée, l'association propose une croisière. Le dimanche, les Poitras se rendront au sanctuaire marial du Cap-de-la-Madeleine, où ils assisteront à une messe. Les familles intéressées par cette activité peuvent s'informer en communiquant avec René Poitras, 2025 rue Marguerite-d'Youville, Trois-Rivières, Québec, G8Z 2L8.

quelle la population est invitée à récupérer tous les genres de papiers et des contenants de verre.

LES SERRES NEVILLE

MARIGOLDS et ST-JOSEPH

250 douz.

Pour tous vos besoins en plantes annuelles, vivaces, légumes, arbres, arbustes, terre noire, etc.

Nos prix réguliers sont souvent égaux aux spéciaux des autres centres de jardin.

Ex.: CÈDRE PYRAMIDAL NIGRA 42" \$22	PIN MUGHO \$18	POMMETIER 6' 17 ⁹⁵
-------------------------------------	----------------	-------------------------------

CENTRE DES VENTES 265, rue Queen nord Lennoxville

MANUFACTURIER DE STORES

VENTE PRINTEMPIÈRE

LOT DE STORES HORIZONTAUX ALUMINIUM AU PRIX COÛTANT ET MOINS

SUPER VENTE DE VERTICAUX TISSU GRATUIT

à l'achat de stores laminés sur "groover". Choix de 11 couleurs.

Lot de tissus pour stores verticaux AUX PRIX COÛTANTS \$79⁹⁵

Ex.: 75"x84", à partir de

STORES HORIZONTAUX PVC SUR MESURES

1. SERVICE À DOMICILE	3. SERVICE D'INSTALLATION
2. ESTIMATION GRATUITE	4. RÉPARATIONS

ATELIER DU STORE Inc.

133, rue Alexandre, Sherbrooke — 562-2109

Subvention à Val-Estrie

Une subvention de près de 36,000 \$ a été versée au Centre de vacances familiales Val-Estrie de Waterville, par le gouvernement fédéral, dans le cadre du programme de la loi sur l'assurance-chômage.

La base de plein air Val-Estrie utilisera cette somme pour améliorer les infrastructures extérieures et intérieures, en aménageant un nouveau site au petit lac Magog et des aires de jeux pour les enfants. Cette subvention a été annoncée par le député fédéral de Mégantic-Compton-Stanstead, François Gérin.

"A Sercovie, on fait le beau temps"

Le centre d'activités des 50 ans et plus, Sercovie, lance sa programmation d'été, sous le thème "A Sercovie, cet été, on fait le beau temps". Des activités physiques, telles la natation, l'aquafitness et le tennis figurent à la programmation. De plus, le centre propose des sorties en plein air, des tournois de gallet, de bal-molle, et ce pendant toute la période estivale.

Les inscriptions à ces activités se dérouleront les 1er, 2 et 3 juin prochains, de 9h à 16h, au centre situé au 300 rue Conseil, à Sherbrooke. Cet été, les membres de Sercovie bénéficieront des services de deux étudiants engagés dans le cadre du programme gouvernemental fédéral Défi 88. Ceux-ci procéderont à la production du vidéo mis en branle en février dernier.

Eaton présente: les hauts et les bas de l'été... en harmonie à la boutique Abstract!

Des offres estivales fraîches et avantageuses, pour hommes. Débardeurs et shorts en coton, t-shirts en polyester et coton. Tailles: petite, moyenne et grande. Shorts genre sac à sucre: taille unique, pour la plupart des statures.

1. Débardeur classique. **5⁹⁹** ch.
2. Short à enfiler. **9⁹⁹** ch.
3. Choix de T-shirts avec imprimés. **14⁹⁹** ch.
4. Short, genre sac à sucre. **19⁹⁹** ch.
- 5A. Débardeur sport. (Non représenté): **5⁹⁹** ch.
5. Débardeur à dos échancré, tons unis ou avec rayures. **7⁹⁹** ch.

Achats en personne seulement.

EATON
 Nous sommes... le grand magasin du Canada



DE TOUT...ET DE TOUS

Carnet communautaire

Messe à l'ancienne

Une messe à l'ancienne sera célébrée dimanche, à 11 h, en l'église de la paroisse Immaculée-Conception, à Sherbrooke. Les membres du club de l'âge d'or Coeur joyeux y assisteront en grand nombre.

Ephémérides

Vendredi 27 mai 1988, 148e jour de l'année.

Fêtes à souhaiter:
Zita (servante, morte en 1278 en Toscane), Augustin.

Anniversaires historiques:
1987 — Le boxeur Sugar Ray Leonard annonce pour la quatrième fois qu'il met fin à sa carrière.
1949 — Le libéral Joseph Smallwood devient premier ministre de Terre-Neuve, lors des premières élections générales dans cette province.

1937 — Ouverture du pont Golden Gate à San Francisco.
1931 — Premier vol humain dans la stratosphère quand Auguste Piccard et Charles Knipfer montent en ballon jusqu'à 51,793 pieds.

1910 — Mort de Robert Koch, médecin et microbiologiste allemand né en 1843, qui découvrit le bacille de la tuberculose.

1873 — L'île-du-Prince-Édouard vote en faveur de la confédération
1603 — Samuel de Champlain débarque en Nouvelle-France.

1564 — Mort du réformateur français Jean Calvin, né en 1509.

1534 — Lors de son deuxième voyage en Nouvelle-France, Jacques Cartier explore Belle-Île.

Ils sont nés un 27 mai:
— l'écrivain anglais Arnold Bennett (1867-1931)
— le peintre français Georges Rouault (1871-1958)

— la danseuse américaine Isadora Duncan (1878-1927)
— l'acteur Vincent Price (1911-...)
— le romancier Herman Wouk (1915-...)
— le premier ministre japonais Yasuhiro Nakasone (1918-...)
— l'acteur Christopher Lee (1922-...)
— l'ex-secrétaire d'Etat Henry Kissinger (1923-...)
— l'acteur Louis Gossett Junior (1936-...)
— le ministre de l'Énergie Marcel Masse (1936-...)
— le chanteur canadien Bruce Cockburn (1945-...)

PENSÉE DU JOUR:

Ceux qui ont reçu de moi la science de l'arc m'ont à la fin pris pour cible.(Saadi)

La Tribune salue



André Lafond, qui compte aujourd'hui 40 ans de service comme pressier au journal.

Notes d'histoire

Née à Pohenagamook, en 1950, elle a fait des études collégiales en techniques de loisirs à Rivière-du-Loup et à Montréal puis elle a été professeure d'éducation physique à Buckingham et à Joliette. Elle a aussi travaillé à St-Roch-de-l'Achigan, à Val d'Or et à Matane et a été animatrice sociale. Établie à Scotstown en 1976, elle a été élue conseillère municipale deux ans plus tard. Défaite en 1982, elle est maire depuis 1986. Elle est présidente de la Société intermunicipale de développement touristique du mont Mégantic.

Réponse à la question de jeudi: Georges Olivier.

Que fais-tu comme exercice physique?



Je lève les yeux, je tends l'oreille et je fais marcher mes doigts dans les pages jaunes.



La météo

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions météorologiques pour la province de Québec émises par Environnement Canada pour vendredi avec un aperçu pour samedi.
Situation générale: une crête de haute pression se bâtra sur le sud-ouest québécois, annonçant un retour du soleil. Des bandes de nuages envahiront cependant encore une fois nos régions samedi. Une circulation du sud-ouest poussera progressivement de l'air plus chaud sur nos secteurs et des maximums de 20 à 25 degrés sont attendus sur le sud-ouest du Québec.

Estrie-Beauce, Québec, Charlevoix et Rivière-du-loup: ensoleillé avec passages nuageux. Min.: près de 6. Max.: près de 19. Samedi: ciel variable.

Ottawa-Hull-Cornwall, Montréal, Trois-Rivières et Drummondville: ensoleillé avec passages nuageux. Min.: près de 10. Max.: près de 20. Samedi: ciel variable.

Régions d'Abitibi-Témiscamingue: ensoleillé avec passages nuageux. Min.: près de 7. Max.: près de 18. Samedi: ciel variable.

Réservoirs Cabonga et Gouin: ensoleillé avec passages nuageux. Min.: près de 7. Max.: près de 15. Samedi: ciel variable.

Pontiac-Gatineau et Lièvre: ensoleillé avec passages nuageux. Min.: près de 8. Max.: près de 19. Samedi: ciel variable.

Laurentides: ensoleillé avec passages nuageux. Min.: près de 7. Max.: près de 17. Samedi: ciel variable.

Lac St-Jean, La Tuque: devenant ensoleillé avec passages nuageux en matinée. Min.: près de 8. Max.: près de 18. Samedi: ciel variable.

Saguenay, Réserve des Laurentides: devenant ensoleillé avec passages nuageux en matinée. Min.: près de 7. Max.: près de 18. Samedi: ciel variable.

Ste-Anne-des-monts et Parc de la Gaspésie, Gaspé et Parc Forillon: ciel variable. Min.: près de 7. Max.: près de 15. Samedi: ciel variable.

Vers le soleil

- Acapulco 24 clair
- Barbade 27 variable 31
- Bermudes 27 variable 29
- Brownsville 21 variable 32
- Daytona Beach 22 variable 30
- La Havane 24 clair 29
- Honolulu 23 variable 31
- Kingston 28 variable 34
- Las Vegas 22 clair 37
- Los Angeles 13 variable 24
- Mexico 19 variable
- Miami Beach 24 variable 28
- Myrtle Beach 13 clair 28
- Nassau 24 orage 30
- Orlando 22 variable 30
- Palm Springs 22 clair 38
- Reno 8 variable 29
- San Juan 26 variable 32
- Tampa 24 nuageux 29
- Trinidad 27 variable 33
- West Palm Beach 23 variable 29

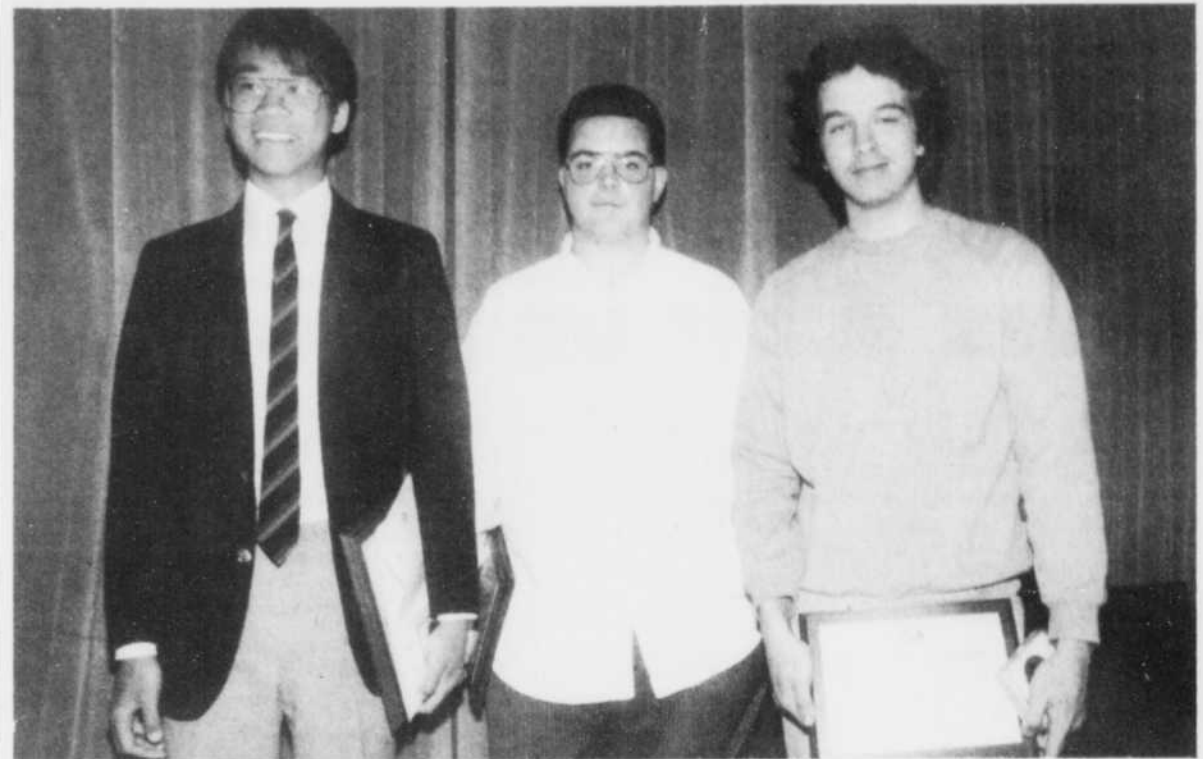
La vie dans les Cantons

Prix d'excellence



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

Lors de la remise des prix d'excellence, attribués par la Chambre de commerce de Sherbrooke, la Commission scolaire catholique de Sherbrooke et la Commission scolaire Eastern Townships, dans le cadre du concours de l'excellence, six élèves du cinquième secondaire se sont distingués dans la catégorie de la formation professionnelle. Sandra Dumas, de l'école Camirand et Peggy Andrews, de Alexander Galt, ont mérité les médailles d'or. Stéphane Descoteaux, étudiant à la polyvalente LeBer et Martine Shattler, de Alexander Galt, ont reçu les médailles d'argent. Les médailles de bronze ont été offertes à Claude Labrecque, (absent sur la photo), finissant au Triolet et Mary Chaplin, de l'école Alexander Galt.



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

Dans la catégorie des sciences et des mathématiques, la médaille d'or a été remportée par Richard Tsai, étudiant à l'école Alexander Galt. Etienne-Hughes Fortin, de la polyvalente Montcalm a mérité la médaille d'argent. Eric Larivière et Alain Jean, finissants à la polyvalente LeBer, ont reçu les médailles de bronze.



DORAL
La Nouvelle Dimension De L'Excellence

SI LA PERFECTION N'EXISTE PAS, NOUS N'AURONS JAMAIS ÉTÉ SI PRÈS!

LIGNE COMPLÈTE DE 15 PI. À 30 PI. EN INVENTAIRE



MARINA 2000

6851, boul. Bourque
Deauville, QC, JOB 1N0
819/864-4884

LE NO. 1 EN ESTRIE DEPUIS 30 ANS.



QUAIS DISPONIBLES SUR LE LAC MEMPHRÉMAGOG

Brasserie Le Dauphin



Festival du homard...

835, rue Conseil, Sherbrooke

Salle disponible pour réceptions, banquets et parties

VISA et MASTERCARD ACCEPTÉES

Réservations: 565-0911

La Brasserie qui s'occupe de vous

Pat Patrigan, copropriétaire

L'environnement québécois détérioré

par Norman DELISLE
QUEBEC (PC) — L'environnement québécois est "détérioré, et là où il semble en bon état, il est fragile".

Tel est le bilan tracé jeudi par le ministre de l'Environnement du Québec dans

un volumineux document de 430 pages rendu public par le ministre Clifford Lincoln et dont un résumé est disponible au grand public.

Le document analyse chacun des secteurs comme l'eau, l'air, le sol, la faune, la flore, la forêt ainsi que les principales industries polluantes comme l'agriculture, les mines, l'industrie manufacturière, l'énergie et le transport.

La fragilité de l'environnement québécois incite à être "plus vigilants dans la lutte à la pollution, plus audacieux dans la conservation des ressources et plus comptables de l'état de l'environnement".

Quant au ministre Clifford Lincoln, il a admis la gravité de la situation.

"On va faire suivre ce bilan par des actions spécifiques dont la première sera justement un bilan sectoriel du domaine de

l'eau potable, qui sera prêt à l'automne", a-t-il dit.

Selon le ministre, une politique de sauvegarde de l'environnement qui concernerait les 500 plus grosses entreprises au Québec permettrait de réduire la pollution de 80 pour cent.

Par exemple, les 57 compagnies papetières du Québec polluent autant qu'une population de 17 millions d'habitants.

M. Lincoln a également souligné que la détérioration des terres humides dans la région de Montréal avait été 40 fois plus élevée depuis 1966, qu'au cours des 350 premières années de la colonisation européenne.

S'il y a eu des améliorations en matière de qualité de l'air au cours des récentes années, il reste encore beaucoup à faire pour enrayer la pollution du sol et de l'eau, a admis le ministre.

L'eau abonde partout au Québec mais est polluée dans les zones habitées, lit-on

dans le bilan du ministère.

Les eaux de surface sont particulièrement détériorées dans le triangle des basses terres du Saint-Laurent, dans les sites de villégiature et en zone minière.

Quant aux eaux souterraines, elles sont "abondantes, de bonne qualité mais vulnérables".

Le fleuve Saint-Laurent est décrit comme "le réceptacle de la majeure partie de la pollution du Québec habité".

La qualité de cet important cours d'eau va de "bonne" à "très mauvaise" selon les sections du fleuve. La section la plus polluée est le lac Saint-Pierre dont l'état est qualifié de très mauvais.

Quant aux affluents du fleuve, certains sont jugés en "très bon" état. C'est le cas notamment des rivières Montmorency, Sainte-Anne, Saint-Maurice et Jacques-Cartier.

Mais les rivières Yamaska, Rigaud et

L'Assomption sont qualifiées de "très mauvaises".

Au niveau du sol, le document-bilan signale sa fragilité en dépit de sa forte productivité agricole.

Les milieux humides sont particulièrement menacés, principalement à cause du remplissage des berges à des fins de développement urbain.

Le bilan dresse également la liste des 18 espèces d'oiseaux, des 11 espèces de mammifères, des quatre espèces de poissons et des cinq sortes de reptiles menacées d'extinction.



Le ministre de l'Environnement, Clifford Lincoln, a dressé un bilan de la situation de l'environnement au Québec.

Accusé d'avoir volé la liste des membres du PQ

L'agent de la GRC Claude Vermette devra subir un nouveau procès

par Marie TISON
OTTAWA (PC) — L'agent de la GRC Claude Vermette, accusé d'avoir volé en 1973 la liste des membres du Parti québécois, devra subir un nouveau procès.

Dans un jugement majoritaire rendu hier, la Cour suprême a statué que la décision de la Cour supérieure du Québec de suspendre les procédures engagées contre l'agent Vermette était prématurée.

Le juge Greenberg, de la Cour supérieure avait suspendu ces procédures avant la formation du jury parce qu'à son avis, une

violente diatribe prononcée par l'ancien premier ministre René Lévesque à l'Assemblée nationale sur la défense de l'agent Vermette et sur la crédibilité d'un témoin avait privé l'accusé de son droit à un procès juste et équitable.

Le plus haut tribunal du pays a établi hier que ce n'est qu'au sta-

de du choix des jurés, et pas avant, que l'on peut déterminer s'il est impossible qu'un accusé puisse être jugé par un jury impartial.

Dans le cas de l'agent Vermette, rien ne prouvait qu'il était impossible de former un jury impartial dans un délai raisonnable, a indiqué le juge Gérard La Forest, qui a rédigé le jugement majoritaire de la Cour suprême.

On ne doit pas se fonder sur des spéculations pour trancher cette

question, a-t-il ajouté.

Le juge La Forest a tenu à déclarer qu'à son avis, il ne fallait pas répondre aux interventions extérieures risquant de violer le droit d'un accusé à un procès juste et équitable par une suspension pure et simple des procédures.

"Je ne peux admettre que des remarques irréfléchies d'hommes politiques puissent mettre en échec tout le processus judiciaire", a-t-il écrit.

Le comité des finances souhaite l'abolition des frais bancaires sur les services essentiels

OTTAWA (PC) — Le comité des finances des Communes souhaite que les institutions financières n'aient plus le droit d'imposer des frais pour plusieurs services essentiels et soient condamnées à des amendes pouvant atteindre 100.000 \$ lorsqu'elles manquent aux règlements régissant les banques.

Le comité, prévoit-on, incitera entre autres le gouvernement à empêcher les institutions d'exiger des frais pour le maintien de compte n'ayant pas un solde minimum, à nommer un ombudsman des banques pour étudier les plaintes des consommateurs à l'endroit des institutions financières et à mettre en place des règlements stricts sur la nécessité pour les banques d'avertir les consommateurs de tout nouveau frais ou de toute hausse des frais existants.

Ces recommandations devraient se trouver dans un rap-

port sur les frais bancaires que le comité prévoit publier la semaine prochaine.

L'ultime décision sur les nouvelles exigences posées aux banques revient toutefois au ministre d'Etat aux Finances, M. Tom Hockin. Les fonctionnaires au service de ce dernier travaillent ces temps-ci à la rédaction de nouveaux règlements, pour obliger les banques à mieux faire connaître les frais qu'elles imposent.

Il a été possible de reconstruire ces projets du ministre Hockin et

du comité grâce à des informateurs près des discussions au niveau gouvernemental et au sein du comité.

Le ministre se propose de publier ses suggestions à peu près en même temps que le comité dévoilera son rapport, vraisemblablement jeudi prochain.

En plus de l'élimination des frais imposés sur les comptes sans chèque, le comité aimerait voir disparaître les frais imposés

pour la fermeture d'un compte ouvert depuis plus d'un an; pour la majorité des comptes inactifs; pour les erreurs de la banque dans un compte; et pour les mauvais chèques encaissés par des personnes innocentes.

Le comité pourrait aussi recommander que les banques offrent à leurs clients un taux d'intérêt plus élevé pour les encourager à maintenir des soldes plus substantiels dans leurs comptes.

A travers le pays

Rhéaume candidat — MONTREAL (PC) — Le chef du Parti indépendantiste Gilles Rhéaume sera candidat dans le comté d'Anjou, en vue de l'élection complémentaire qui doit y avoir lieu le 20 juin.

Le Parti indépendantiste présente également un candidat dans la circonscription de Roberval, où doit avoir lieu une autre élection partielle, le même jour. C'est un jeune de 20 ans, Stéphane Duchesne, qui porte les couleurs du parti dans ce comté.

Démission réclamée — QUEBEC (PC) — L'opposition péquiste réclame la démission du ministre des Affaires municipales André Bourbeau, à cause de ses agissements dans le dossier de la fermeture de Schefferville.

En conférence de presse hier, les députés de Duplessis Denis Perron et de Jonquière Francis Dufour n'y sont pas allés avec le dos de la cuillère. Ils ont accusé le ministre Bourbeau d'avoir traité la population de Schefferville "comme du bétail" et de l'avoir "prise en otages".

"Nous demandons au premier ministre Bourassa de rayer une fois pour toutes M. Bourbeau de la carte ministérielle", a déclaré M. Dufour.

2e lecture avant les vacances? — QUEBEC (PC) — Le ministre du Travail Pierre Paradis souhaite que le projet de loi 31 passe l'étape de la deuxième lecture d'ici à l'ajournement pour les vacances de l'été.

L'adoption finale pourrait avoir lieu au cours de l'automne avec passablement d'amendements rendus nécessaires après l'audition des 15 mémoires en commission parlementaire cette semaine.

L'Association des consommateurs du Québec a apporté un peu de réconfort au ministre hier vers la fin des travaux de la commission parlementaire en appuyant "vigoureusement" le projet de loi 31 qui exclut le secteur de la rénovation domiciliaire de l'industrie de la construction.

Aide sociale: coalition — MONTREAL (PC) — Une vaste coalition d'organismes sociaux et de syndicats demande une seconde commission parlementaire sur le projet de loi Paradis qui restructure le régime d'aide sociale.

Treize représentants de la coalition ont donné une conférence de presse, hier à Montréal, pour dénoncer les "mauvaises nouvelles" supplémentaires qu'ils découvrent dans le projet de loi sur l'aide sociale, depuis qu'ils l'étudient article par article. Auparavant, leur critique était formulée sur le document d'orientation mais, depuis, la réforme est devenue un projet de loi.

Shirley Théroux: poursuites — MONTREAL (PC) — Consommation et Corporation Canada a révélé, hier, que 98 chefs d'accusation pour publicité trompeuse avaient été déposés contre la chanteuse Shirley Théroux.

Ces accusations visent également la compagnie 146474 Canada inc., de Montréal, un Montréalais, M. Louis-Luc Roy, et la compagnie Raisinage R.R.

Elles font suite à la publication dans des quotidiens et des hebdomadaires d'une publicité de la firme Raisinage R.R. enrg. intitulée "Mangez et maigrissez".



Lancement d'ALEX

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

N.B. Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

DÉCORATRICE

Belle personnalité.

- dynamique
- disponibilité
- initiative
- expérience nécessaire.

Faire parvenir votre c.v. avant le 3 juin à:

Casier 60, La Tribune
 1950, rue Roy, Sherbrooke
 QC, J1K 2X8

37808

Compagnie en pleine expansion recherche un contremaître(esse)

pour prendre la charge du département de la couture.

Le (la) candidat(e) devra être capable de travailler avec des méthodes établies aux temps et mouvements.

Contactez

Confaction Jeunesse Inc.
 Valcourt
 Cécile Chartrand
 532-3663

37787

CONCOURS CITROUILLE D'HALLOWEEN
 Planter vos citrouilles maintenant. Informations en magasin.

CENTRES JARDIN
 serres et pépinières

Gagnon

BOTANIX

1 COMPOST GRATUIT

d'une valeur de \$6.99 à l'achat de 10 boîtes à fleurs de 39 ch. ou plus.

Un coupon par client, par achat. Valable jusqu'au 1er juin 1988 ou jusqu'à épuisement de la marchandise.

Pour profiter de cette promotion, il suffit de vous présenter à l'un des 3 CENTRES JARDIN GAGNON en ayant jumelé à ce coupon l'autre partie qui sera publiée dans La Tribune au cours des prochains jours.

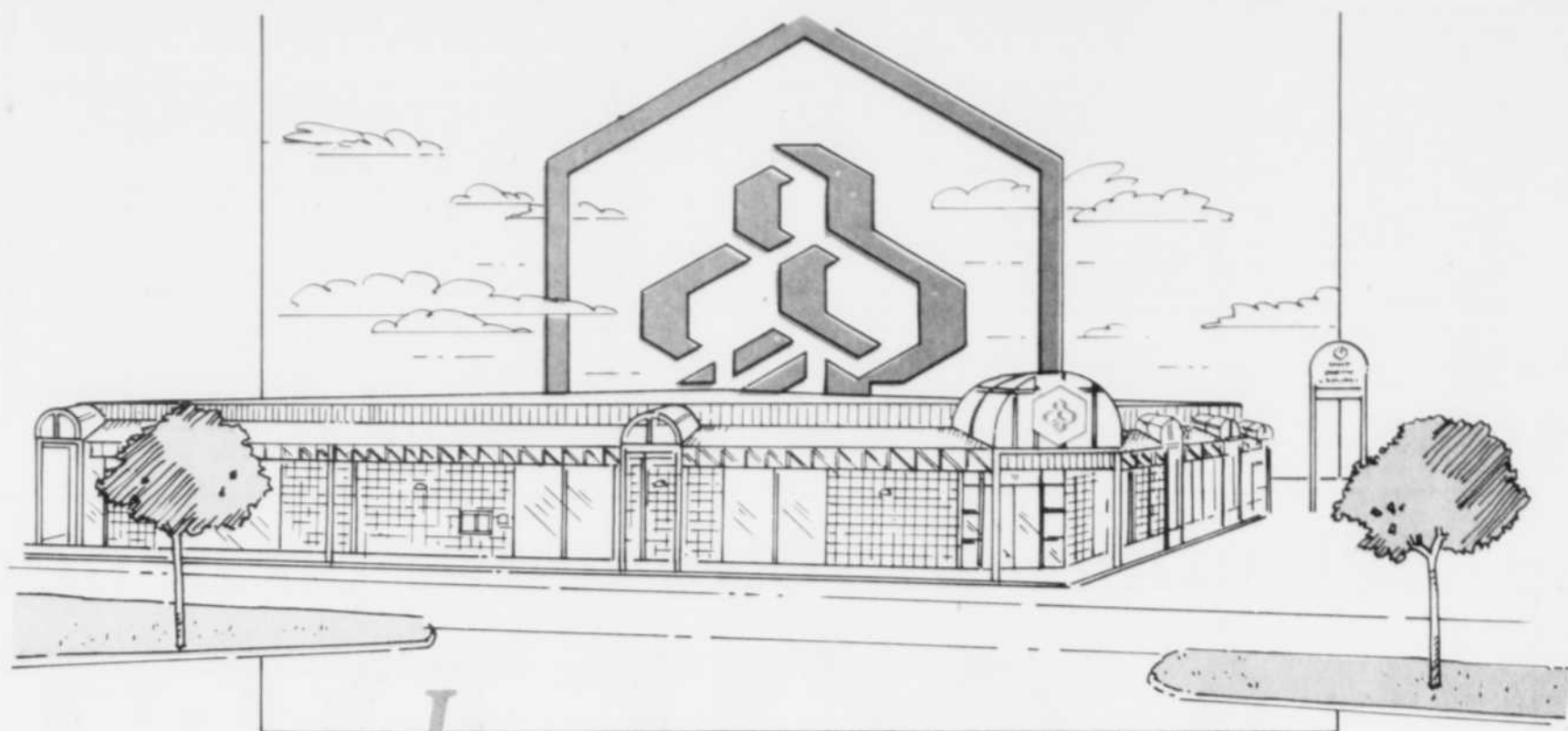
GARANTIE 100% BONNE REPRISE

Les arbres et les arbustes peuvent être plantés durant tout l'été.

Une promotion en collaboration avec

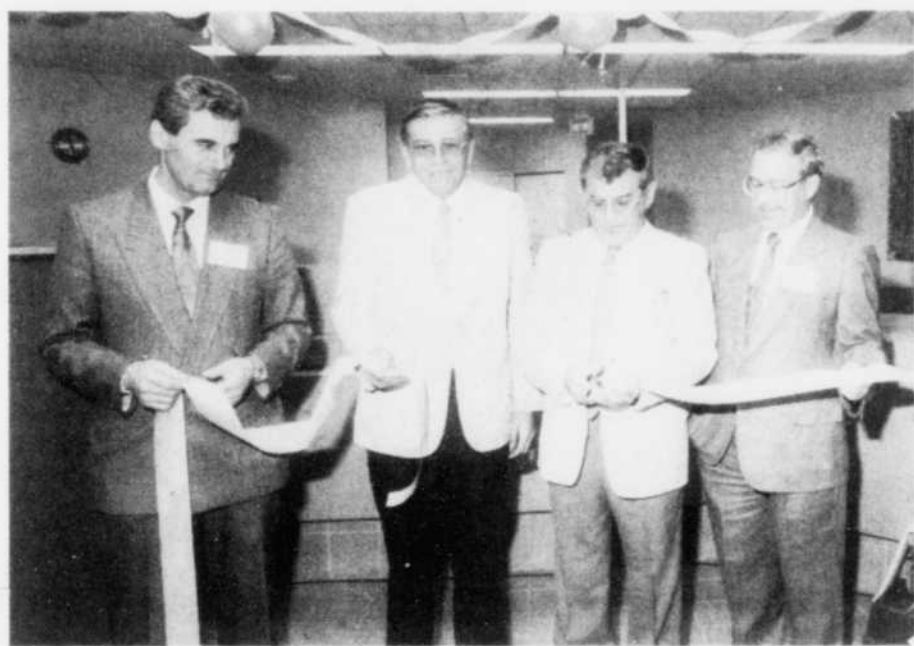
la tribune

TOUT PRÈS DE VOUS!



La Caisse Populaire Sociale de Sherbrooke

**Comptoir de service
770 nord, 12e Avenue**



Avait lieu, mardi le 11 mai dernier, l'inauguration officielle de la succursale de la Caisse Populaire Sociale de Sherbrooke en présence de nombreux invités. On reconnaît, dans l'ordre habituel, MM. Yvon Lallier, directeur de la caisse, Normand Breault, pro-Maire, Claude Gingues, président de la caisse ainsi que Raymond Comtois, directeur général et 1er vice-président de la Fédération des caisses populaires Desjardins de l'Estrie.



On reconnaît dans l'ordre habituel l'équipe dynamique de la succursale. Nicole Blanchette, Martine Normand, Rita Foley, Micheline Côté, Colette Vaillancourt, commis-senior, André Gagnon, responsable de la succursale ainsi que Nicole Quirion, Sonia Huot, Denise Hardy et Dyane Côté, caissières.

✓ un personnel...

un personnel compétent et bien renseigné, de nouveaux locaux et des services automatisés pour mieux vous satisfaire...

✓ un service...

N'hésitez pas à venir nous rencontrer. Nos conseillers vous attendent et vous feront connaître tous les avantages de nos services d'épargne et de crédit.

✓ Pour nous ce qui est capital, c'est votre intérêt...

*Nous sommes fiers
d'avoir conçu ce projet et
dirigé l'équipe professionnelle
pour sa réalisation.*



louis faucher

architecte

BUREAU: 566-1991

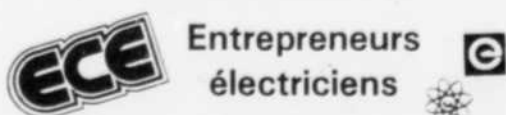
VENTILATION HENRI LAPRISE INC.

TRAVAIL DE MÉTAL EN FEUILLE
VENTILATION - CLIMATISATION

H. LAPRISE, prés.

691, CHEMIN BIRON
ASCOT CORNER, QUÉ. JOB 1A0

Félicitations!



Résidentiel - Commercial - Industriel
Électronique et contrôles.

Estimation gratuite - Service 24 heures

420, 12e Avenue sud, Sherbrooke, Qc., J1G 2V6
(819) 562-5090, (819) 821-2222
FAX.: (819) 566-2828



Limitee

J.M. JEANSON LTÉE

Entrepreneurs généraux

**Le spécialiste en construction et
rénovation commerciales.**

CONSTRUCTION
RÉSIDENTIELLE COMMERCIALE INDUSTRIELLE

1611, rue Simard
Sherbrooke, J1J 4B6
(819) 564-2114

MICHEL BEAULIEU
président

Le litige des pêches entre le Canada et la France

Les négociateurs engagés dans un sprint final

par Pierre APRIL

PARIS (PC) — Le premier ministre français, Michel Rocard, a annoncé, hier, que les négociations en vue de solutionner le litige des pêches entre le Canada et la France en sont maintenant au sprint final.

Après un entretien d'une heure à l'Hôtel Matignon, résidence du premier ministre de France, avec le premier ministre Mulroney, les deux chefs de gouvernement ont indiqué qu'ils avaient décidé d'accélérer le processus en vue d'en arriver à un règlement dans les plus brefs délais.

"Nous avons fait un tour d'horizon, a souligné M. Rocard, le dossier des pêches est entre les mains de nos négociateurs respectifs, ils sont parfaitement qualifiés et ils travaillent bien, nous leur avons d'un commun accord émis le souhait que le sprint final s'engage."

"C'est une question difficile, a-t-il ajouté, mais elle se déroule dans la sérénité."

Lorsqu'on lui a demandé s'il avait l'intention de parvenir à une entente avant l'issue des élections législatives dans trois semaines, le premier ministre Rocard a été très prudent.

Contrairement à son prédécesseur Jacques Chirac qui avait décidé de prendre des mesures de représailles en autorisant l'arraisonnement du petit chalutier de Terre-

Neuve, à la veille du scrutin des présidentielles de mai, le premier ministre Rocard a clairement indiqué que le climat d'une campagne électorale ne devait pas venir influencer une question aussi importante.

"Le calendrier électoral est en général, a-t-il dit, un mauvais conseiller pour la bonne qualité de négociations commerciales."

Interrogé à son tour sur la question des pêches, le premier ministre Mulroney a indiqué que les négociateurs des deux parties allaient se rencontrer le 7 juin.

"Si c'est humainement possible, ils vont essayer d'en arriver à un accord", a-t-il déclaré.

Attitude appréciée

M. Mulroney a souligné qu'il a apprécié l'attitude du premier ministre Rocard.

"J'ai senti, a-t-il dit, une volonté certaine de sa part et de ses collègues d'en arriver à une entente avec le Canada."

Un porte-parole du Cabinet du premier ministre Mulroney a expliqué que la question des quotas de pêche avait été définitivement dissociée de celle du litige sur les délimitations des frontières maritimes autour de l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon, une décision que le ministre du Commerce extérieure et responsable du dossier, a toujours refusé de considérer.

Les négociateurs des deux parties, Yves Fortier pour le Canada et Jean-Pierre Puyssocet pour la France, devront dans un premier temps négocier la question des quotas. Le litige des eaux territoriales sera réglé par un tiers, soit un médiateur choisi par l'ONU et accepté par les deux gouvernements, soit par un tribunal international.

Si une entente est conclue sur les quotas, les bateaux auront accès aux contingents de poisson fixes pendant la période où le litige relatif à la frontière maritime sera soumis à l'arbitrage.

Le 28 avril dernier, le ministre John Crosbie avait lié les deux questions. "Bien sûr, avait-il dit, la présentation du différend frontalier à l'arbitrage international est essentielle pour qu'une entente d'ensemble soit conclue avec la France." Hier cette condition est tombée.

Le premier ministre Brian Mulroney a été reçu à déjeuner par le président de la République française, François Mitterrand, à l'Élysée, immédiatement après sa rencontre avec M. Rocard et il a discuté de l'ordre du jour du prochain Sommet économique de Toronto à la mi-juin.

La question des relations est-ouest a été abordée. Ils ont parlé des négociations multilatérales au niveau du GATT, le dossier de l'endettement des pays du Tiers-Monde dans lequel la France et le Canada ont joué un rôle important, plus particulièrement lors des deux premiers Sommets de la francophonie.

CORRECTIONS

Cahier "Les Aubaines cahier Eaton" encarté dans La Tribune, le mercredi 25 mai 1988.

- Page 6 Ordinateurs Samsung
- B2: Ordinateur avec unité de disque, non offert.
 - B3: Semblable au précédent, non offert.
 - E: Logiciel intégré "First Choice", version 2.0: offert en version anglaise seulement.
 - A: Four à micro-ondes Imperial Eaton, modèle Rég. 20 TC, on devrait lire: contenance de .9 pi.cu.

Nous nous excusons auprès de nos clients pour tout inconvénient.

EATON

37908



Le premier ministre canadien Brian Mulroney et le premier ministre français Michel Rocard.

Mulroney soulèvera la question de la couche d'ozone

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Brian Mulroney profitera du Sommet économique de Toronto pour inviter les pays participants à ratifier le traité international sur la protection de la couche d'ozone.

C'est ce que le ministre de l'Environnement Tom McMillan a fait savoir, jeudi, en Chambre.

Les questions d'environnement ne font pas partie de l'ordre du jour officiel du Sommet, mais le ministre a dit croire que des périodes de discussion libre, moins formelles, sont prévues, au cours desquelles les chefs de gouvernement pourront soulever d'autres questions qui les préoccupent.

Les études d'Environnement Canada montrent que le niveau de la couche d'ozone au-dessus du Canada a régressé de près de quatre pour cent en moyenne.

On peut se représenter la couche d'ozone comme une sorte de couverture qui protège le globe terrestre de l'effet nuisible des rayons ultraviolets. Les scientifiques estiment que le risque de cancer de la peau s'accroît d'environ quatre pour cent pour chaque diminution de un pour cent de la concentration de la couche d'ozone. Des produits chimiques, particulièrement les chlorofluorocarbones, sont responsables de la destruction de l'ozone.

AVIS PUBLIC

CP Rail terminera son programme de pulvérisation d'herbicides de 1988, en différents endroits de la division du Québec, au cours des mois de mai et de juin 1988. Le programme est autorisé et supervisé par le ministère de l'Environnement du Québec.

Ce programme est nécessaire pour contrôler la croissance de la végétation dans l'emprise de la voie ferrée afin d'améliorer l'entretien et la sécurité du chemin de fer.

Les endroits suivants seront soumis à la pulvérisation d'herbicides:

Entre Brookport (près de Farnham) et Breslay (Outremont), dans la subdivision d'Adirondack; entre Masson et Buckingham, dans la subdivision de Buckingham; entre St. Martin Junction et Lemieux Island (Hull), dans la subdivision de Lachute; sur la ligne Lasalle Loop, dans les limites de la ville de Lasalle; sur l'embranchement Outremont, dans les limites de la ville d'Outremont; entre Breslay (Outremont) et St. Martin Junction, dans la subdivision de Park Avenue; entre Brookport (près de Farnham) et Highwater, dans la subdivision de Newport; entre Farnham et Saint-Hyacinthe, dans la subdivision de Saint-Guillemme; entre Farnham et Stanbridge, dans la subdivision de Stanbridge; entre Lanoraie et Joliette, dans la subdivision de Saint-Gabriel; et entre Sainte-Thérèse et Mont-Rolland, dans la subdivision de Sainte-Agathe.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec:

M. S. P. Robinson
Ingénieur divisionnaire
CP Rail - Est
Tél.: (514) 395-6366

ou

M. Y. Vallières
Ingénieur adjoint
CP Rail - Est
Tél.: (514) 395-7709

Sélection de vêtements pour hommes

À SOLDER

Eaton vous propose des prix qui vous feront ouvrir grand les yeux... sur une sélection de vêtements de printemps et d'été pour hommes! T-shirts décontractés, vous saurez trouver de beaux vêtements toutes occasions pour cet été!

Chemises sport estivales laissées à 25% de rabais!

Faites votre choix parmi une sélection de chemises d'été tout-aller. Tissage en teintes unies ou motifs. Modèles et couleurs diverses.

T-Shirts et polos à 25% de rabais!

Deux types de hauts très populaires pour la période estivale! Teintes unies ou rayures. Couleurs variées.

Pulls d'été à solder!

Venez voir de près notre sélection de modèles pour le printemps et l'été à très bons prix! Styles et nuances variés.

20% de rabais! vestes sport

Vestes sport en laine ou mélange de laine, confectionnées pour la saison estivale! Couleurs variées.

20% de rabais sur pantalons et vêtements d'extérieur

Voyez notre collection printanière de pantalons et vêtements d'extérieur pour hommes! Prix de solde des plus alléchants! Profusion de teintes et tissus au choix!

Prix spécial! Chemises habillées à 15⁹⁹ ch.

Un prix qui se passe de commentaires sur une sélection de chemises habillées pour hommes! Rayures au goût du jour, teintes unies ou tons sur tons!

Vendus à ou par tous les magasins Eaton.

(Le choix d'articles peut être incomplet dans certains de nos magasins.)

* Ne font pas partie de cette offre les boutiques Abstract et Timothy E.

Achats en personne seulement.



Credit accepté avec la carte Eaton



Les cartes American Express, Visa et MasterCard sont aussi acceptées pour les achats en personne.

EATON

Nous sommes... le grand magasin du Canada

37985